



Confederación Española de Asociaciones de Antiguos Alumnos de la Enseñanza Católica

## La majorité des membres du Parlement espagnol défendent l'éducation publique.

*Madrid, 24 juillet 2020* - La rectification minimale - "in extremis" - du texte des politiques sociales des partenaires du gouvernement est insuffisante pour le secteur de l'éducation et les organisations familiales, ainsi que pour la grande majorité des partis politiques représentés à la Chambre basse.

La coalition gouvernementale a subi sa première grande défaite parlementaire. **Le Congrès des députés a rejeté de manière décisive la distribution discriminatoire et sectaire de l'aide publique** qui a exclu des millions de familles qui choisissent les écoles publiques arrangée en Espagne.

Les organismes d'enseignement catholique représentés ici, ainsi que tous ceux  
Veulent s'approprier le contenu de cette note, nous déclarons :

1. **Notre gratitude aux groupes parlementaires Partido Popular, Vox, Ciudadanos, JxCat, PNV et Coalición Canaria, pour leur soutien aux familles** qui optent pour l'éducation publique concertée -la grande majorité de l'idéologie catholique-. Tous ont voté contre le texte liberticide et fiscal du gouvernement, qui prive les familles des écoles publiques de l'aide économique de COVID-19.
2. **Que les deux réseaux publics - le réseau de l'État et le réseau de l'initiative sociale - sont et doivent continuer à être complémentaires.** Nous n'acceptons pas une relation de soumission du réseau public La dimension sociale du réseau public de l'État ne se reflète ni dans la lettre ni dans l'esprit de la Constitution. Elle ne répond pas non plus aux principes de subsidiarité et de solidarité sur lesquels doit se fonder une société moderne et libre.

Pour toutes ces raisons, **nous exigeons que le gouvernement prenne en considération l'extraordinaire soutien social et politique dont bénéficie le réseau public concerté**, lorsqu'il modifiera les articles du LOMLOE qui projettent sa disparition. En particulier, nous demandons que **le maintien de la demande sociale**, c'est-à-dire la **préférence familiale** comme critère de répartition des élèves dans les écoles, **la dignité de la matière religieuse** - reléguée à l'ostracisme -, la suppression de l'endoctrinement des programmes scolaires, et **plus l'autonomie de tous les centres du réseau public.**